

ter dans les contrées voisines, sous promesse de réciprocité, lorsque le mouvement insurrectionnel s'y serait propagé plus tard. On craignait à Genève que les patriotes, momentanément comprimés et repoussés dans leurs Etats, n'appelassent à leur aide un corps de partisans du canton de Vaud. Les bataillons de milice de la campagne étaient en général bien disposés; mais ceux de la ville, auraient eu besoin d'une épuration. Les ateliers étaient rouverts; néanmoins tout avait encore un aspect inquiétant et sombre. Les conservateurs les plus spécialement désignés comme tels ne circulaient qu'avec crainte dans les quartiers peuplés de clubistes.

Le mois de février semble être particulièrement fatal à la ville de Genève. En 1814, étant occupée par les Autrichiens, elle faillit être livrée aux horreurs d'une prise d'assaut par un corps d'armée française. Le 1er février 1834, elle fut en quelque sorte envahie par une horde de réfugiés polonais et italiens qui méditaient une invasion armée en Savoie. Le 13 et le 14 février 1843, les rues de Genève furent ensanglantées à la suite d'une redoutable émeute. Enfin, cette année-ci encore, le même mois aura été signalé pour Genève par des troubles dont les suites peuvent compromettre gravement la prospérité et même l'existence de ce petit Etat, plus agité que jamais depuis sa réunion à la confédération helvétique.

— On lit dans le *Journal des Débats*:

« Les évènements de Lausanne ont déterminé les différens cantons suisses à prendre des mesures pour leur sûreté intérieure. Le grand conseil du Valais a convoqué le Landsturm et voté un crédit de 200,000 fr. Les intentions des députés de ce canton sont conformes à celles des députés de Lucerne. A Zurich, le vorort a convoqué deux bataillons d'enfanterie, une compagnie de cavalerie, une compagnie de carabaniens et une d'artillerie. Les cantons de Saint-Gall, de Thurgovie et de Schaffouse ont été invités à mettre leurs contingens sur pied. Ces troupes ont été convoquées, par le vorort pour veiller à la sûreté de la diète. En même temps, le vorort a délégué M. Zelinder et M. Sulzer à Arau et à Berne pour prévenir les mouvemens des corps francs.

« Les députés de Glaris ont reçu pour instructions de demander l'expulsion des Jésuites, ainsi que ceux du Tessin. Bâle-ville a voté dans le sens opposé. On avait répandu à Berne le bruit que des troubles avaient éclaté à Bâle le 17. Rien n'est encore venu confirmer ce bruit. Fribourg a voté à l'unanimité que l'affaire des Jésuites était purement cantonale et hors de la compétence de la diète. Ce canton ne s'est pas même associé à l'invitation faite à Lucerne de congédier volontairement les Jésuites. »

— On lit dans les journaux de Berne du 18 février.

« Le gouvernement provisoire du canton de Vaud a adressé une circulaire aux autres cantons pour leur annoncer qu'il venait de se constituer. Notre gouvernement a répondu qu'il avait pris connaissance de cette communication. Il ajoute qu'il a vu avec plaisir que les cantons de Vaud et de Berne marcheront d'accord dans la question des Jésuites. »

— Nous nous plaisons à signaler un fait digne d'être particulièrement remarqué dans la situation actuelle de la Suisse. Au canton de Zurich il a circulé, dans les derniers temps, deux pétitions relatives à l'expulsion des Jésuites, l'une appelant aux armes contre Lucerne et ses confédérés pour forcer cette expulsion, l'autre au contraire exprimant le désir que le gouvernement s'abstint entièrement de toute réclamation et surtout de toute voie de fait à cet égard. La première, en dépit de l'agitation factice dans laquelle le journalisme radical s'efforce de maintenir le peuple, n'a pu réunir que 9,000 signateurs, tandis que la seconde en comptait déjà 18,150, sans compter sept communes qui avaient voté dans le même sens sur cette question, mais dont les pétitions n'avaient pu encore être expédiées. De ces deux faits parfaitement constatés, l'on doit conclure, 1o. que ce n'est pas le protestantisme positif, c'est-à-dire chrétiennement dogmatique, mais bien le jacobinisme illuminé, c'est-à-dire anti-chrétien, qui prépare ses armes contre les cantons catholiques; et 2o. que lors même que le crédit directorial de Zurich, joint aux menées de Berne, de Saleure et d'Argovie, viendront à obtenir en Diète un *conclusum* favorable à leurs vœux, les gouvernemens de ces cantons trouveraient dans leurs populations même une sorte de résistance morale qui, au moins jusqu'à un certain point, neutraliserait leurs efforts. Les cantons catholiques sont, à cet égard, dans une situation tout opposée.

#### SARDAIGNE.

— Le roi de Sardaigne, voulant éterniser la mémoire de Christophe Colomb, vient de décider qu'un monument serait élevé à Gênes, en l'honneur du courageux navigateur qui découvrit le Nouveau-Monde. Après avoir assigné la somme de cinquante mille francs comme contribution personnelle à ce noble but, le prince a autorisé une commission spéciale à ouvrir une souscription générale dans tout le royaume, afin de recueillir les offrandes volontaires et donner ainsi au monument de Colomb le caractère d'un hommage national. Le monument doit être achevé l'année prochaine, de manière à pouvoir être inauguré le jour même où le huitième congrès scientifique d'Italie ouvrira ses séances, qui doivent avoir lieu à Gênes, dans le mois de septembre 1846.

#### INDE.

— Les nouvelles apportées par la dernière malle de l'Inde annoncent que le Punjaud est en insurrection. Une révolte a éclaté à la suite de laquelle Heera Singh, le Rajah et Jalla Pundit ont été massacrés. C'est de la haine réciproque existant entre la mère de Maharajah et Heera Sing qu'est sortie cette révolution. Cette princesse s'adressa à Heera Sing, afin d'obtenir

un commandement de confiance pour son frère: elle fut si chaleureusement appuyée dans sa demande par le conseil de l'armée; qu'Heera en devint tout alarmé et remit l'affaire au lendemain. Avant le lever du soleil, il était en route pour les environs de Pumboo, à la tête de 800 hommes de troupes. Les troupes de Khalsa de Lahore, en apprenant ceci, le poursuivirent et l'atteignirent et le tuèrent, lui, Jella Pundit et plusieurs autres partisans du Rajah. Les têtes du Sajah et de Jella Pundit furent portées à Lahore, où on les promena triomphalement dans les rues. Le lendemain, on tira des salves, et la mère du Maharajah tint un Durbar.

Une révolution a également éclaté dans le Népal, mais les faits sont croire que ce n'a été là qu'un coup monté. Le Rajah avait promis d'abdiquer en faveur de son fils; le moment venu de s'exécuter, il refusa; sur quoi le fils, aidé de quelques chefs, le déposa. Le nouveau Rajah n'a que 17 ans; de plus il est idiot.

— Les dernières nouvelles, qui vont jusqu'au 1er janvier, annoncent que l'insurrection dans le pays des Mahrattes n'est point terminée. L'armée d'occupation a cependant atteint le chiffre de 10,000 hommes, dont cinq régimens d'Européens. Néanmoins, de nouvelles troupes sont encore en marche pour la renforcer.

Dans le Scinde, la situation est désastreuse: le régiment de montagnards écossais (78e de ligne), a perdu à Sakkar, dans l'intervalle de trois mois, deux officiers, cent dix-sept hommes, quatorze femmes et quarante-neuf enfans, et avait encore six cent quarante-cinq hommes à l'hôpital sur huit cent cinquante. Dans les autres stations, les pertes étaient un peu moindres; mais, à l'exception de Karrachie, l'état sanitaire y était généralement déplorable.

*Guerre civile parmi les Indiens.*— Les journaux de l'Ouest rapportent qu'il y a eu une escarmouche entre les Creeks et les Pawnee Mahas. Ceux-ci, ayant rencontré dans les prairies quelques chasseurs creeks, les attaquèrent et leur tuèrent un homme, mais ils furent bientôt forcés de fuir en laissant un des leurs sur le terrain. Le cadavre du Pawnee fut, dit-on, horriblement mutilé par les vainqueurs, dont les appétits anthropophages ne sont pas complètement éteints, car ils mangèrent les bras de leur victime.

#### AMÉRIQUE.

— Ainsi que nous l'avons annoncé, le général Almonte est parti pour le Mexique: il s'est embarqué dernièrement à bord de l'*Anahuac*, qui le transporte à Vera-Cruz. Bien qu'il parte, diplomatiquement parlant, en ennemi des Etats-Unis, l'honorable ministre mexicain ne laissera cependant derrière lui que des sympathies, de l'estime. Il n'y a, au sein de l'opinion publique américaine, qu'une voix pour rendre hommage à la loyauté avec laquelle M. Almonte a su concilier ce que lui imposaient, d'un côté, ses devoirs d'ambassadeurs, et, de l'autre, le souvenir de la respectueuse hospitalité dont il a été l'objet dans ce pays. Forcé d'en venir à une rupture diplomatique, et presque à des menaces de guerre, il l'a fait avec une modération, avec une dignité d'attitude et de langage dont ne sauraient s'offenser les plus fanatiques partisans de l'annexion, et dont, cependant, les Mexicains les plus patriotes auront le droit d'être fiers. La protestation officielle adressée par l'honorable général à l'ex-secrétaire d'état, M. Calhoun, a été communiquée à l'*Evening Post*; elle forme une page trop essentielle de la dramatique histoire de l'annexion, pour que nous ne lui donnions pas place dans nos colonnes. La voici:

« Le soussigné, etc., etc., à l'honneur de s'adresser à l'honorable M. Calhoun, etc., etc., dans le but de lui faire connaître le profond regret avec lequel il a vu que le congrès général de l'Union avait adopté une loi qui consent à l'admission de la province mexicaine du Texas dans la confédération américaine.

« Le soussigné s'était flatté que, sur cette question, le bon esprit et les saines opinions des citoyens les plus distingués et les plus expérimentés dans les affaires de cette république, auraient prévalu dans les délibérations du corps législatif et de l'Union; mais, malheureusement, tel n'a point été le cas, et contrairement à ses espérances et à ses vœux les plus sincères, il voit consumer, par le gouvernement américain, un des actes d'agression les plus injustes qui se puissent trouver dans les annales de l'histoire moderne—un acte par lequel une nation amie, le Mexique, est dépouillée d'une portion considérable de son territoire.

« Par ces motifs, le soussigné, en exécution de ses instructions, se voit obligé de protester, et proteste en effet, de la manière la plus solennelle, au nom de son gouvernement, contre la loi adoptée le 28 du mois dernier, par le congrès général des Etats-Unis et sanctionnée, le 1er du présent mois, par le président desdits Etats, loi par laquelle la province du Texas, partie intégrante du territoire mexicain, est autorisée à se faire admettre dans l'Union américaine.

« Le soussigné déclare aussi que la susdite loi ne peut, en aucune manière, invalider le droit que possède la nation mexicaine de recouvrer la susdite province du Texas, dont elle est maintenant injustement dépouillée,—lequel droit elle maintiendra et défendra en tous tems, par tous les moyens en son pouvoir.

« Le soussigné dira, en terminant, à l'honorable secrétaire d'état des Etats-Unis, pour qu'il le fasse savoir au président desdits Etats, qu'en conséquence de la loi contre laquelle il vient de protester, sa mission près de ce gouvernement est terminée à dater de ce jour. En conséquence, le soussigné prie l'honorable secrétaire d'état de vouloir bien lui envoyer ses passeports, parce qu'il est décidé à quitter cette ville, aussitôt que possible, pour New-York.